



Mairie
DE
MURATO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 23 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 février à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION
DL-2024-15**

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANZILY Yves, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

Date de la convocation : **16/02/2024**

Nb Conseillers afférents au CM : **15**
Nb Conseillers en exercice : **15**
Nb Conseillers présents : **10**
Nb Conseillers représentés :
Quorum : **8**

ABSENTS : M. COPPI Jacques, Mme FLORI Céline, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. MAZZONI Pierre-Ange.

REPRESENTES :

Le quorum étant atteint, M. MURATI Lucas a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Recherche de financement - Remplacement des menuiseries extérieures dans les appartements communaux du groupe scolaire

Monsieur le Maire expose au Conseil

Dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux, le remplacement des menuiseries extérieures restantes du groupe scolaire (appartements) s'avère nécessaire. En plus du gain énergétique et de l'économie financière qui en découle, cette démarche s'inscrit dans une politique de confort et de la qualité de vie des usagers.

COUT DE L'OPERATION

Selon devis **12 925,76 € HT**

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Taux	Montant
Collectivité de Corse Dotation quinquennale	70,00%	9 048,00 €
Autofinancement	30,00 %	3 877,76 €
TOTAL		12 925,76 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 10 **Contre :** **Abstentions :**

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement ci-dessus exposés.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Au registre sont les signatures

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20240223-DL-2024-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2024
Publication : 26/02/2024

Le Maire
M. Claude FLORI
POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI

